

INTRODUCTION

L'historiographie a souvent étudié les relations du Saint-Siège avec les nations occidentales. Or, considérant les mutations récentes de l'Extrême-Orient et sa place, toujours d'actualité, dans l'horizon missionnaire de la papauté, comme dans la régionalisation qui peut se dessiner dans le monde actuel, il nous a paru fondamental de revenir sur les relations du Saint-Siège avec cette région, lors de son ouverture définitive à la « modernité ». Car les nouvelles possibilités qui s'ouvrent avec la fin de la guerre froide nous imposent de revoir ce que les relations contemporaines entre le Saint-Siège et l'Extrême-Orient portent en germe d'obstacles et d'atouts mal compris en vue d'une relance active de la mission dans cette région du monde, telle que l'envisage le Saint-Siège : liberté religieuse en Chine, relations diplomatiques avec Pékin, rôle sociopolitique de l'Église en Corée du Sud et dans le processus de réunification de la péninsule, tentatives pour franchir les obstacles culturels à la conversion dans la société nipponne.

Enfin si les pays considérés sont toujours marqués par des sentiments nationaux vifs où s'affrontent idéologies, économies et mémoires nationales¹, cela ne saurait gommer l'unité de civilisation, la cohérence géographique et le recentrage sur le « cœur » historique de la zone : la Chine.

S'interroger sur l'action et les relations du Saint-Siège avec l'Extrême-Orient, c'est donc évaluer la nature et le fonctionnement de ces relations avec les nations concernées et en mesurer les conséquences en termes de relations internationales et de mission. En effet, si l'action du Saint-Siège participe à l'équilibre régional, au droit et à la paix des nations, ainsi qu'à la conversion des populations d'Extrême-Orient², c'est que le traitement des informations et l'action qui en a

¹ Cf. notamment Claire Roullière, *La mémoire de la Seconde Guerre mondiale au Japon*, Paris, L'Harmattan (coll. *Points sur l'Asie*) 2004, 170 p.

² Autour de 1907, les proportions sont les suivantes : 0,21% pour la Chine (900.000 catholiques pour 426.000.000 d'habitants), 0,13% pour la Japon (60.000 catholiques pour 45.000.000 d'habitants) et 0,28% pour la Corée (43.000 catholiques pour 15.000.000 d'habitants). cf. Léon Joly (chanoine de Notre-Dame de Paris, abbé), *Le christianisme et l'Extrême-Orient*, Paris, P. Lethielleux, 1907, vol. 1, 404 p., p. 385-389.

résultat ont véritablement pris en compte la région dans ses spécificités culturelles, politiques et géopolitiques, alors en pleine évolution. En revanche, si l'étude de ces relations nous conduit à constater l'inverse, c'est que, vraisemblablement, le Saint-Siège n'a pas su avoir une «vision claire» de la région pour réaliser ses objectifs fondamentaux : la paix et l'évangélisation s'accompagnant de l'érection des Églises locales et de la défense de la liberté religieuse face aux États et aux idéologies qui les structurent. Et de ce point de vue, l'étude des réactions locales à l'action du Saint-Siège, lorsqu'elles existent, est tout à fait fondamentale.

Pour répondre à cette question, nous suivrons, dans un premier temps, les vicissitudes des relations entre le Saint-Siège et les trois pays considérés en vue de l'établissement de relations permanentes. En étudiant les étapes de ces efforts nous découvrirons quels sont les éléments tant nationaux qu'internationaux qui empêchent l'établissement de ces relations, mais aussi les occasions de leur relance. Ces relations, qui passent en général par la Secrétairerie d'État mais aussi par la Propagande se présentent sous des formes progressives : lettres pontificales, envoyés extraordinaires, délégations apostoliques, internonciatures.

Nous en arriverons à inventorier les facteurs politiques internationaux paralysant la Chine, isolant la Corée, et conduisant à un surinvestissement de la diplomatie du Saint-Siège sur le Japon. Nous relèverons les facteurs qui entrent en jeu dans ces relations et qui méritent des développements particuliers. Ce sont d'abord les hommes qui, peu nombreux, forment une élite catholique locale et romaine au service de ces relations : clercs et laïcs autochtones, représentants pontificaux³.

En effet, rien ne peut se faire sans la volonté et la compétence de quelques personnalités-clés. Cette élite est de ce fait un enjeu majeur de l'action du Saint-Siège en Extrême-Orient tout au long de la période. Nous nous intéresserons donc aux initiatives pontificales en faveur de sa formation et de sa conversion. Nous étudierons ainsi tout spécialement les fondations universitaires d'origine pontificale, leur mise en place et leur impact sur la conversion des élites locales : université Sophia à Tokyo et Fu-jeu à Pékin⁴. Nous étudierons aussi la formation d'une élite cléricale à travers l'établissement de séminaires régionaux,

³ Cf. annexe 9 et pour la suite : photographies d'importants protagonistes des relations entre le Saint-Siège et l'Extrême-Orient.

⁴ *Ibid.*, photographies des deux établissements.

en vue de l'érection des Églises locales⁵ par la consécration d'ordinaires autochtones⁶.

Nous nous trouverons alors au cœur de la question de l'enseignement et de la liberté religieuse qui est un des principaux soucis des représentants du Saint-Siège lorsqu'ils existent : garantir les «droits de Dieu». Elle recoupe ici la question fondamentale des rapports du Saint-Siège aux nations «modernes» d'Extrême-Orient, confrontées au nationalisme et aux idéologies.

Nous essaierons alors de comprendre l'attitude du Saint-Siège face à la construction des États «modernes» en Extrême-Orient, qui croise la question fondamentale de l'inculturation de la religion catholique. Nous reviendrons donc sur la fameuse question des «rites chinois» qui trouble les relations entre l'Église catholique et l'Extrême-Orient depuis le XVII^e siècle. De même, nous étudierons l'attitude du Saint-Siège à l'égard de l'État Meiji et du *jinja shinto*, à l'égard du nationalisme et du communisme en Chine avec les conséquences possibles sur la place du Saint-Siège dans l'équilibre régional, depuis la naissance d'un «nationalisme» chinois à la fin de la période impériale jusqu'à la proclamation de la République populaire de Chine en passant par la guerre civile et le régime nationaliste. Pour la Corée, nous traiterons la question du régime et de la législation japonaise dans la péninsule.

Nous étudierons enfin l'action du Saint-Siège dans les conflits et la géopolitique de la région, c'est-à-dire vis-à-vis de l'expansionnisme nippon, depuis la guerre sino-japonaise de 1895 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, en passant par le conflit russo-japonais de 1905, la paix de 1919 et les missions allemandes (Shandong, îles Carolines, Mariannes et Marshall), la question du Mandchoukouo et la guerre sino-japonaise qui donne le coup d'envoi de la guerre en Extrême-Orient dès 1937 avec le fameux «viol de Nankin». Nous étudierons également la position du Saint-Siège en Extrême-Orient par rapport au front bolchevique, l'action du Saint-Siège, via la délégation de Tokyo, en faveur des prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale et les débuts de la guerre froide à partir des situations japonaise et coréenne⁷.

Nous pourrons alors saisir le décalage entre la stratégie missionnaire poursuivie et la réalité régionale, mais aussi entre stratégie missionnaire et action diplomatique. Nous envisagerons ici l'obstacle dressé à l'action du Saint-Siège par la situation politique et par l'action

⁵ *Ibid.*, cartes des circonscriptions ecclésiastiques en Chine, en Corée et au Japon, en 1933, et en 1950.

⁶ *Ibid.*, photographies des premiers ordinaires de Chine, de Corée et du Japon.

⁷ *Ibid.* cartes de l'expansion japonaise jusqu'en 1945, du «front» communiste en Chine, jusqu'au début de la guerre froide, et du front militaire en Corée entre 1950 et 1953.

missionnaire locales en Corée, cette dernière étant très marginalisée, et sous-évaluée comme potentiel de conversion. Ce décalage se lit aussi dans les difficultés du Saint-Siège à gérer convenablement le conflit sino-japonais de 1937, puisque les dérives « nationalistes » du « courant Lebbe » en Chine, et le tournant de la stratégie missionnaire en 1919 avec l'encyclique *Maximum Illud* conduisent le délégué apostolique à Tokyo et le Saint-Siège à redoubler de précautions à l'égard du Japon, au risque de faire le jeu de la « propagande japonaise ».

Le traitement du sujet ne vise donc pas l'exhaustivité, surtout si nous envisageons les différentes échelles d'intervention de l'Église : du district de « brousse » à la Secrétairerie d'État en passant par les ordinaires locaux, les œuvres caritatives et culturelles, les délégations apostoliques, la Propagande etc. Nous avons donc fait le choix, en dehors de la trame « politique » de ces relations qui, dans le cas du Japon et même de la Corée après 1945 reste encore largement à préciser, de sondages à des échelles et sur des espaces divers. Mais, pour l'essentiel, la petite échelle, celle des rapports politiques du Saint-Siège avec les États reste dominante et constitue le socle de notre travail.

Le nombre de congrégations et de sociétés missionnaires présentes en Extrême-Orient à cette époque à titres divers – constitution d'un clergé autochtone, enseignement, œuvres sociales – étant particulièrement élevé (plus d'une cinquantaine), nous avons consulté les fonds d'archives de quelques institutions seulement, celles qui ont joué un rôle important dans les relations entre le Saint-Siège et les autorités locales : la société des Missions étrangères de Paris – « spécialiste » de l'Asie depuis sa fondation en 1659 – et la société des missions étrangères américaines (Maryknoll) pour la dimension « politique » de la mission au Japon et en Corée, les jésuites pour les institutions d'enseignement supérieur (Shanghai, Tokyo), ou encore les lazaristes s'agissant du débat missionnaire ouvert par l'affaire Lebbe et les relations avec Pékin. Dans ces archives, nous avons étudié essentiellement les comptes rendus annuels, rapports de visites, la correspondance entre le supérieur général et les ordinaires, voire les missionnaires locaux, la correspondance de la maison-mère avec le Saint-Siège ainsi que les papiers personnels de missionnaires.

Ainsi, nous avons pu consulter aux Missions étrangères de Paris les cartons concernant les vicariats apostoliques de Corée et du Japon, et nous intéresser aux papiers de quelques ordinaires, papiers parmi lesquels nous avons eu quelques heureuses surprises. En effet, outre les papiers des archevêques de Tokyo, Mgr Osouf et Mgr Jean-Alexis Chambon, des vicaires apostoliques de Séoul et de Daegu, Mgr Gustave Mutel et Mgr Florian Demange, qui tenaient également leur journal privé, toujours très utile, nous avons consulté les papiers de Mgr Jean-Baptiste Castanier, évêque d'Osaka ou encore ceux de Mgr Auguste Gaspais, représentant officieux du Saint-Siège au Mandchoukouo. Si

les papiers de ce dernier ont nourri l'étude sur la reconnaissance du Mandchoukouo par le Saint-Siège, affaire reprise et approfondie par Giovanni Coco⁸, les papiers de Mgr J.-B. Castanier ont permis d'avoir accès à des documents de la délégation apostolique de Tokyo et du Saint-Siège concernant l'affaire des démissions des ordinaires étrangers en 1940 au Japon. De même, les archives de Maryknoll nous ont permis très heureusement de pouvoir dresser un tableau de l'action du Saint-Siège en direction de la Corée alors divisée par la guerre froide et jusqu'au déclenchement de la guerre en 1950, puisque nous avons eu accès aux papiers du premier représentant permanent du pape dans ce pays, Mgr Patrick James Byrne (1947-1950). Les archives jésuites avec l'étude des papiers des provinces françaises en charge de la Chine et la correspondance du père général de la Compagnie avec les différents dicastères ont surtout apporté des compléments d'informations, bien condensées, pour la question de la fondation de l'université Sophia à Tokyo, par les travaux du père Theodor Geppert⁹. Enfin, les papiers lazariques n'ont pas apporté d'éclairage fondamentalement nouveau dans la perspective qui est la nôtre.

Nous nous sommes intéressé aussi à quelques personnages et à leurs fonds d'archives lorsqu'ils existent, personnages qui ont servi de relais et qui ont été des acteurs importants de ces relations tels que Lu Zhengxiang, grand diplomate catholique chinois, Mgr Celso Costantini, premier délégué apostolique en Chine (1922-1933), Luo Bahong, millionnaire catholique chinois au service des œuvres sociales dont l'action est soutenue par le Saint-Siège, Mgr Paul Yu Bin, vicaire apostolique de Nankin et haute figure du catholicisme «politique¹⁰» en Chine, Mgr Marella, délégué apostolique au Japon puis nonce à Paris, John Chang Myon, député catholique, ambassadeur et premier ministre de Corée du Sud, ou encore Yamamoto Shinjiro, amiral et aide de camp de l'empereur Hirohito, «chef» des catholiques japonais dans l'entre-deux-guerres. Grâce à ces personnages nous avons pu retrouver un réseau catholique jouant un rôle important dans les relations entre le Saint-Siège et l'Extrême-Orient. Le seul fonds non publié que nous avons pu véritablement consulter est celui de Lu Zhengxiang à l'abbaye de Lophem, alors que les papiers étaient en phase de reclassement. Nous avons cependant bénéficié d'une grande facilité de consultation

⁸ Giovanni Coco, *Santa Sede e Manciuokù (1932-1945)*, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana (*Atti e documenti*, 23), 2006, 470 p. Répondant à une requête du Comité pontifical des sciences historiques, G. Coco a pu avoir librement accès à toute la documentation disponible y compris pour la période du pontificat de Pie XII, documentation qu'il est également chargé d'inventorier.

⁹ Theodor Geppert (SJ), *The early years of Sophia University*, Tokyo, 1993, 102 p.

¹⁰ C'est-à-dire engagé dans le débat public et dans la vie politique.

de la part des pères bénédictins. La correspondance, en français le plus souvent, a été intégralement dépouillée.

Les archives des ministères des Affaires étrangères ont été d'une aide précieuse, en France en raison du protectorat sur les missions catholiques en Extrême-Orient qui court en Chine jusqu'en 1946 couplé à la stratégie de rayonnement culturel, et en Italie concernant la politique du Saint-Siège au Japon et en Chine. L'Italie défend également un protectorat sur les missions catholiques en Chine à partir de 1903.

Au Quai d'Orsay, les rapports sur les affaires religieuses en Chine, au Japon, et même en Corée sont très nombreux. On est même parfois surpris de constater à quel point les représentants de la France ont dressé des rapports tantôt synthétiques tantôt détaillés sur toutes ces affaires, même lorsqu'il ne s'agissait pas d'empêcher le Saint-Siège d'établir des relations diplomatiques avec Pékin au nom de la défense de notre protectorat sur les missions catholiques en Chine. La consultation de ces papiers a contribué très utilement, et dès le début du travail, à repérer les « failles » de l'historiographie, à apporter des éléments factuels qui se sont révélés souvent très justes, même si la lecture en était toujours faite dans le sens des intérêts supérieurs de l'influence française en Extrême-Orient et particulièrement en Chine. Le conseiller technique pour les affaires religieuses du Quai d'Orsay, Louis Canet, présentait parfois à travers une note, et de façon magistrale, une situation qui, de France, pouvait paraître bien obscure. Nous pensons par exemple à la situation de l'Église catholique au Japon en pleine guerre mondiale. De ce point de vue, l'activité des représentants français a été inégale. Mais les rapports de l'ambassade de France près le Saint-Siège ont toujours été d'une grande finesse, à commencer par ceux de François Charles-Roux ou de Wladimir d'Ormesson, alors que Jacques Maritain ne semble pas avoir porté un grand intérêt à cette fonction. En revanche, les rapports envoyés à la *Farnesina*, ministère italien des Affaires étrangères, se sont révélés bien plus minces. Concernant les relations du Saint-Siège avec nos trois pays, ils n'apportent que des confirmations de ce que l'on sait par ailleurs. La période fasciste semble cependant avoir été l'une des plus actives, étant donné le souci du *Duce* d'utiliser les missions catholiques italiennes à des fins de propagande fasciste.

Les archives de la Secrétairerie d'État, de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, des délégations apostoliques de Pékin et de Tokyo et celles de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, anciennement *de Propagande Fide*, sont évidemment incontournables. Nous bénéficions depuis septembre 2006 de l'ouverture de la totalité des archives du pontificat de Pie XI. Cependant, l'accessibilité de ces archives dépend très strictement de l'avancement de l'inventaire. Ainsi, il n'a pas été possible, à la Propagande, de

dépasser l'année 1925, à l'exception de quelques dossiers très récemment consultés pour les années 1933 et 1934. De même, aux Archives secrètes nous n'avons pas pu avoir accès aux papiers de la délégation apostolique de Tokyo, et pour Pékin seuls les papiers du «mandat» de Mgr Celso Costantini (1922-1933) ont pu être consultés. Cependant, des rapports nombreux et synthétiques ont été adressés par les délégués apostoliques à la Secrétairerie d'État, rapports que l'on retrouve dans les archives de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il en va ainsi des rapports de Mgr Marella à Tokyo jusqu'en 1938.

De même, les papiers personnels des cardinaux ne sont toujours pas consultables lorsqu'ils sont décédés après 1922. En conséquence, nous avons dû renoncer, par exemple, à consulter les papiers du cardinal Cerretti, représentant officieux du Saint-Siège à Versailles ou ceux du cardinal Pietro Gasparri, secrétaire d'État de Benoît XV et de Pie XI, et «spécialiste» du protectorat français. Les papiers personnels de Pie XI ne sont pas non plus consultables. En revanche, nous avons pu étudier les papiers personnels de Benoît XV et ceux du cardinal Rampolla. Enfin, il nous a été impossible de consulter un fascicule des Affaires ecclésiastiques extraordinaires lorsqu'un seul document était postérieur à février 1939.

La consultation aux Archives secrètes vaticanes du fonds de la seconde section de la Secrétairerie d'État a pourtant été l'une des plus fructueuses dans la mesure où nous avons mis l'accent sur les relations à caractère politique entre le Saint-Siège et les pays considérés, en fonction des champs d'étude que nous avons définis. Ainsi, parmi les papiers de la délégation de Mgr Costantini nous n'avons pas consulté les dossiers relatifs à la gestion matérielle du poste. De même, toujours dans les cartons de la délégation apostolique de Pékin, nous avons consulté les dossiers sur la conversion de prêtres russes et sur la Sibérie, le but étant de comprendre l'enjeu de la stratégie d'unionisme de Pie XI en Extrême-Orient dont le délégué apostolique à Pékin a d'abord lui-même la responsabilité, et qui recoupe la question fondamentale de la «résistance» du Saint-Siège au «front» communiste en Extrême-Orient. Elle a des conséquences importantes, au moment de la constitution de l'État du Mandchoukouo, dans l'analyse que fait le Saint-Siège du rôle du Japon dans la géopolitique régionale des années 1930. De même, nous avons consulté presque la totalité des fascicules concernant le conflit sino-japonais pour la période 1937-1939, dans la mesure où il voit se précipiter de manière exemplaire toute un ensemble de facteurs et de représentations dans les relations entre le Saint-Siège et l'Extrême-Orient. Dans la perspective de l'évaluation de la position du Saint-Siège dans l'équilibre régional, une analyse minutieuse était donc nécessaire.

Les archives de la Propagande ont également fait l'objet d'une

consultation méthodique. Nous avons donné la priorité aux rapports et aux courriers des délégations apostoliques, ou à la correspondance des ordinaires, dans la mesure où elle mettait en perspective les grandes problématiques de l'action missionnaire dans le pays considéré. Nous avons ainsi consulté très attentivement les rapports de Mgr Fumasoni-Biondi sur le Japon et la Corée, premiers rapports synthétiques d'un représentant du Saint-Siège sur ces deux pays. Quelques mois plus tôt, Mgr J.-B. Budes de Guébriant avait été nommé visiteur apostolique en Chine. Cependant, son travail a déjà fait l'objet d'études très approfondies¹¹ si bien qu'il ne nous a pas semblé pertinent d'y revenir. De même, la volumineuse correspondance sur les pères Vincent Lebbe et Antoine Cotta reprenait par le menu le fil d'une affaire bien connue de l'historiographie¹².

Dans tous les cas, c'est donc la problématique et les champs thématiques définis au départ qui ont guidé la consultation dans cette immense documentation. Or, il se trouve que dans ce travail, la dimension « politique » des relations n'avait pas été suffisamment approfondie et que, de toute façon, le Japon et la Corée étaient bien plus délaissés par l'historiographie que la Chine. L'enjeu d'une analyse comparative nous a donc conduit à étudier de manière beaucoup plus exhaustive les papiers concernant l'empire japonais et donc aussi la Corée. L'étude des marges géographiques de l'espace considéré a été d'un grand intérêt : Formose, îles Marshall, Carolines et Mariannes, Sakhaline, Sibérie, Mandchourie etc. En revanche, pour la Chine, nous avons eu comme priorité fondamentale de ne pas quitter la petite échelle, et d'éviter, sauf lorsque cela paraissait nécessaire, de consulter la correspondance avec les très nombreux ordinaires de Chine. Nous l'avons fait lorsqu'un ordinaire adressait un courrier ou un rapport qui intéressait directement le Saint-Siège, par exemple lorsqu'il s'agissait de l'établissement de relations diplomatiques ou de fonder une université catholique. Enfin, il faut bien constater, à partir de 1905, la faible documentation concernant la Corée aux Archives secrètes comme à la Propagande, noyée le plus souvent dans la correspondance arrivant de Tokyo.

Du point de vue chronologique, nous nous sommes également attardé sur les pontificats peu étudiés dans la perspective qui est la nôtre. Ainsi, les papiers du pontificat de Léon XIII ont été les

¹¹ Cf. notamment François de Sesmaisons, *Un missionnaire breton en Chine au siècle des missions : Jean de Guébriant (1860-1935)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction du professeur Jean-Pierre Poussou, Paris IV-Sorbonne, 2005, 1914 p.

¹² Cf. notamment les quelques références, biographies, articles sur le père Lebbe et recueils de sources édités, notées dans notre bibliographie.

moins exploités¹³ au profit, pour la même période, des archives du Quai d'Orsay, des Missions étrangères de Paris, des lazaristes ou encore des papiers du cardinal Rampolla.

Quant aux archives locales des trois pays concernés, il était bien difficile d'y avoir accès non pas tant pour des questions de traduction puisque la correspondance avec Rome se faisait en italien, en latin voire en français ou dans d'autres langues européennes, mais surtout en raison des problèmes d'accès en Chine, ou de disparition s'agissant des archives nippones en partie détruites lors du dernier conflit mondial. À titre d'exemple, les archives de l'entre-deux-guerres du poste français de Tokyo ont pratiquement toutes disparu et celles de la délégation apostolique de Tokyo n'ont été retournées au Saint-Siège qu'en 2005, dans un état qui n'a pas permis l'établissement rapide d'un inventaire et a donc rendu impossible toute ouverture à la consultation dès septembre 2006¹⁴. Cependant, nous avons pu faire quelques sondages dans les archives ecclésiastiques locales, comme celles de l'archevêché de Daegu en Corée du Sud, même si, à bien des égards, les archives des maison-mères en Europe détiennent l'essentiel. De toute façon de nombreuses archives ecclésiastiques, comme celles des jésuites à Rome, suivent le rythme d'ouverture des archives vaticanes. Dans le meilleur des cas, l'accès aux archives missionnaires est possible jusqu'en 1950. C'est le cas des Missions étrangères de Paris ou encore des Missions étrangères américaines couramment désignées par le toponyme Maryknoll.

Enfin, une bibliographie très spécialisée, et parfois datée, accompagnée de multiples sources imprimées a permis de régler de nombreux problèmes d'ordre factuel et méthodologique. Qu'il s'agisse des mémoires de Mgr Costantini¹⁵, de l'édition des documents officiels du

¹³ Claude Prudhomme a très largement exploité cette documentation, en s'intéressant particulièrement à la Chine et au Japon. Cf. *op. cit.*

¹⁴ «Durant l'été 2005 [...] les archives historiques de la nonciature de Tokyo ont été versées aux archives secrètes vaticanes». Giovanni Coco, *op. cit.*, p. XXVII. G. Coco cite à ce sujet l'explication écrite de Mgr Marella : «L'ancienne Délégation Apostolique fut complètement détruite par un bombardement aérien dans la nuit du 15 mai 1945. Même les meubles furent détruits car le refuge de Gora était trop petit pour les contenir. Quelques rares meubles et l'essentiel des archives avaient pu seuls être sauvés. La partie des archives qui n'avait pas encore pu être portée à dos d'homme par l'adjoint temporaire fut brûlée également, mais elle avait été laissée en arrière parce que relativement moins importante. Les cendres en furent retrouvées après l'incendie dans le coffre de la Délégation et ces fragments restés intacts furent alors soigneusement détruits». AES, Giappone, 8, f. 9, cité dans *ibid.*, p. XXX.

¹⁵ Celso Costantini, *Con i missionari in Cina, 1946-1947 / Ultime foglie. Ricordi e pensieri*, Rome, Unione missionaria del clero in Italia, 1953, 2 vol. Mémoires traduits partiellement en français dans J. Bruls, *La réforme des Missions au XX^e siècle*, Paris, Casterman, 1960, 280 p.

Saint-Siège en direction du Japon¹⁶, du travail de Wei Tsing-sing sur le Saint-Siège et la Chine¹⁷, de l'édition de différents documents officiels de l'épiscopat en Chine¹⁸, de plaquettes des ministères des Affaires étrangères de Chine ou du Japon¹⁹, du mémoire de Theodor Geppert (SJ) sur la naissance de l'université Sophia²⁰, ou encore des publications missionnaires telles que *Les Missions catholiques* ou le *Bulletin de la société des Missions étrangères de Paris*, sans oublier les *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*²¹ et la documentation éditée du Département d'État américain sous le titre *Foreign Relations of the United States*²², tous ces documents ont permis de compléter une information lacunaire pour le pontificat de Pie XII, d'enrichir notre approche en retrouvant les «mots» du pape, des ordinaires, des gouvernements, de les commenter et de les situer dans un contexte que fait surgir d'abord la littérature missionnaire elle-même. Cette littérature n'est pas inutile pour comprendre quelle évaluation le milieu missionnaire fait lui-même de la situation locale et donc pour la confronter au point de vue des représentants officiels et officieux du pape en Extrême-Orient.

¹⁶ Cf. notamment Leo Magnino, *Pontificia nipponica, le relazioni tra la Santa Sede e il Giappone attraverso i documenti pontifici*, vol. 2, Rome, Officium libri catholici (*Bibliotheca Missionalis*, 5, 6), 1947-1948, 181 p.

¹⁷ Louis Wei Tsing-sing, *Le Saint-Siège et la Chine de Pie XI à nos jours*, Sotteville-lès-Rouen, édit. Allais, 1971, 470 p.

¹⁸ *La voix de l'Église en Chine*, Bruxelles, éd. de la Cité chrétienne, 1938, 96 p.

¹⁹ Une brochure tout à fait exemplaire du genre visant à convaincre les élites internationales : Yamamoto Shinjiro, *Le point de vue catholique sur le conflit sino-japonais*, L'association des Affaires étrangères du Japon, 1937, 15 p.

²⁰ Theodor Geppert, *op. cit.*

²¹ *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale (ADSSGM)*, t. 5, 7, 8, 9,10, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1969-1982.

²² *Foreign Relations of the United States* (FRUS), Washington (D.C.), Government printing office, année 1949 (vol. 8 et 9), année 1950 (vol. 7), 1978, 1974, 1976, 1353 p., 1441 p., 1675 p.